

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 22 décembre 2021
Convocation faite
Le 16 décembre 2021**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 21 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mardi vingt et un décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{mes} Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2021-12-221), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON (à partir du point n° 2021-12-221), MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Sébastien PAULET), M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (au point n° 2021-12-220, pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M^{mes} Lisbeth DE BARROS, Laëtitia COMPAGNON (au point n° 2021-12-220).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : **2021-12-222 Décision Modificative n° 2 sur le Budget Annexe**
Locations Immobilières TVA 2021 (annexe)

Vu sa délibération n° 2021-04-082 du 21 avril 2021, approuvant le Budget Primitif Annexe Locations Immobilières TVA pour 2021,

Vu sa délibération n° 2021-11-198 du 17 novembre 2021, approuvant une Décision Modificative n° 1 sur le Budget Annexe Locations Immobilières TVA 2021,

Considérant la nécessité de retranscrire financièrement l'opération ACDL sur ce budget,

Considérant que le budget a été voté en suréquilibre,

Considérant l'avis favorable, à la majorité, de la Commission des Finances du 20 décembre 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

contre : M. Claude WALLENDORFF par pouvoir donné à M. Dominique HAMAIDE

abstentions : MM. Pascal GILLAUD, Dominique HAMAIDE

* **approuve** la Décision Modificative n° 2 sur le Budget Annexe Locations Immobilières TVA pour 2021 de la Communauté, présentée comme suit :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulé	BP € HT	DM 2 € HT	Intitulé	BP € HT	DM 2 € HT
Chapitre 023 : VSI	0,00	93 000,00	Chapitre 74	61 526,82	93 000,00
			c/74754 : GFP	61 526,82	93 000,00
Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulé	BP € HT	DM 2 € HT	Intitulé	BP € HT	DM 2 € HT
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles			Chapitre 13 : Subventions d'investissement		
c/2031 : Frais d'étude	0,00	51 100,75	c/1321 : États et établissements nationaux	0,00	550 000,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles			Chapitre 024 : Cession	0,00	380 000,00
c/2138 : Autres constructions	0,00	500 000,00	Chapitre 021 :	0,00	93 000,00
c/2313 : Constructions	0,00	650 000,00			
TOTAL		1 201 100,75	TOTAL		1 023 000,00

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

